

**N° 2023-102**

**AFFAIRES GENERALES – Demande de subvention DETR/DSIL –  
Projet de rénovation et d'isolation de la couverture du  
gymnase « A »**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 18 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 21

**Excusés :**

Christiane BRESSION, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD

**Pouvoirs :**

Christiane BRESSION ..... à Isabelle BRIARD  
Jean-Luc FOURNIER ..... à Dominique RENAULT  
Sébastien GALERON ..... à Eric DODET  
Joël GIRARD ..... à Valérie LABOUACHRA

**Secrétaire auxiliaire :** Zakya TAIBI

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L.2334-32 à L.2334-42.

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de la couverture du gymnase « A », dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de devis à 400 000 € HT.

Ce projet de rénovation comprendra une phase d'isolation du bâtiment, permettant une amélioration de sa consommation énergétique.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible aux DETR/DSIL, en s'inscrivant dans la catégorie « Rénovation de bâtiments publics »

***Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal***

**D'ADOPTER** le projet de rénovation et d'isolation de la couverture du gymnase pour un montant estimatif de 440 000 € HT, honoraires du maître d'œuvre et du contrôleur technique compris ;

**D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessous ;

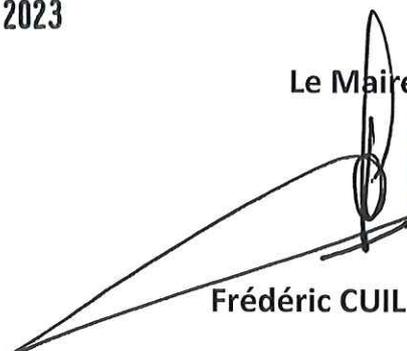
Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Maitrise d'œuvre	40 000 €	DETR/DSIL (30%)	132 000 €
Travaux : Préparation administrative	54 000 €	Région - CRST - Pays Loire Beauce (50% des dépenses éligibles, soit 80 000€HT)	40 000 €
Désamiante et autres dépose	85 000 €	Département Volet 3 (25%)	110 000 €
Couverture ardoises	242 000 €	Fonds Vert (19,909%)	70 000 €
Zinguerie	15 000 €	Autofinancement (20%)	88 000 €
Nettoyage et repli	4 000 €		
Total	440 000 €	Total	440 000 €

**DE SOLLICITER** une subvention de 132 000 € au titre des DETR/DSIL 2024, soit 30% du montant du projet ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **21 DEC. 2023**

Le Maire,  
  
**Frédéric CUILLERIER**



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **21 DEC. 2023**  
Et de l'affichage le **21 DEC. 2023**